Nations Unies S/PV.5677



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5677e séance

Lundi 21 mai 2007, à 10 h 30
New York

Président :	M. Wolff	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Ikouebe
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. de La Sablière
	Ghana	M. Christian
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Mantovani
	Panama	M. Suescum
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Bader
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation humanitaire dans la région des Grands Lacs et dans la corne de l'Afrique

07-35032 (F)



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation humanitaire dans la région des Grands Lacs et la corne de l'Afrique

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Holmes à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

M. Holmes *(parle en anglais)* : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la mission que j'ai dirigée en Somalie et en Ouganda du 11 au 16 mai.

Je me suis rendu en Somalie afin d'y évaluer directement la situation humanitaire, et d'examiner avec les autorités les questions centrales que sont l'accès, la protection des civils et la sécurité des opérations humanitaires. Les déplacements massifs qui se sont produits récemment ont encore aggravé l'une des situations humanitaires les plus difficiles au monde, dans un pays en proie non seulement à des conflits internes qui durent depuis longtemps, mais aussi à une insécurité alimentaire chronique, à des cycles de sécheresses et d'inondations et à des maladies endémiques.

Je me suis rendu en Ouganda pour mieux comprendre et examiner avec le Gouvernement les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et les possibilités qui s'offrent à nous dans le nord de l'Ouganda pour aider les personnes déplacées dans les camps, celles qui s'acheminent vers leurs foyers et celles qui sont déjà en train de rentrer chez elles, et ceci dans le contexte de l'optimisme suscité par les pourparlers de paix de Juba.

Ma mission en Somalie a été la première visite de l'ONU effectuée à mon niveau depuis le début des années 90. J'avais l'intention d'y passer deux jours, en me rendant d'abord à Mogadiscio, pour examiner avec le Gouvernement fédéral de transition les moyens d'améliorer l'intervention humanitaire, constater le niveau de destruction provoquée par les combats récents, visiter les camps de personnes déplacées, et de rencontrer des blessés de guerre; et ensuite, en allant dans des communautés rurales et nouvellement déplacées à Jowhar pour procéder à une évaluation directe de leur situation.

Malheureusement, une bombe a explosé sur le bas-côté de la route quelques minutes après mon arrivée dans la capitale somalienne, faisant trois morts parmi les responsables de la sécurité du Gouvernement fédéral de transition. Peu après, deux autres engins ont explosé sur le bas-côté de la route, tandis que la Mission de l'Union africaine en Somalie en désamorçait un quatrième. Ces bombes se trouvaient toutes sur les routes que nous avions prévu d'emprunter, ou à proximité.

Je ne crois pas que ma personne – ou l'ONU ou l'ensemble de la communauté humanitaire – ait été la cible expresse de ces attaques. Je crois plutôt qu'elles visaient à discréditer l'idée que le conflit était effectivement terminé. Toujours est-il que ces bombes ont réduit le champ de déplacements que j'avais prévu d'entreprendre à Mogadiscio, et du fait des problèmes qui en ont résulté sur le plan de la sécurité et de transport, je n'ai pas été en mesure de me rendre à Jowhar.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier encore une fois le contingent ougandais de la Mission de l'Union africaine en Somalie de l'aide professionnelle qu'il m'a fournie durant ma visite. Il était encourageant de constater que sa présence dans les rues semblait être accueillie favorablement par la population de Mogadiscio, ce qui rend encore plus tragique le décès la semaine dernière de quatre soldats de la paix ougandais, victimes d'une autre bombe plantée sur le bas-côté d'une route. Je réitère mes

condoléances au Gouvernement ougandais, aux forces armées et aux familles des victimes.

Comme je l'ai dit au Conseil de sécurité le 24 avril, nous pensons que les combats intenses et meurtriers qui ont eu lieu à Mogadiscio fin avril ont non seulement fait des centaines de morts et de blessés, dont un grand nombre de civils innocents pris dans les tirs croisés, mais ont également provoqué la fuite de 400 000 habitants. Bien que, certains, dans la périphérie de Mogadiscio, tentent de rentrer chez eux afin de retrouver leurs moyens de subsistance car ils n'ont aucun bien et aucune aide, la grande majorité de ceux qui ont fui ne sont toujours pas revenus dans la ville.

On citera parmi les facteurs qui entravent les retours à grande échelle les difficultés de circulation, la crainte continue de la violence, les avertissements donnés par le Gouvernement fédéral de transition aux personnes déplacées depuis longtemps à Mogadiscio de ne pas rentrer dans les « bâtiments publics », et le fait qu'un grand nombre d'habitants de quartiers qui ont été très endommagés par les combats n'ont plus de foyers. Beaucoup vivent dans des conditions déplorables en pleine campagne, n'ayant que les arbres pour abri, et n'ayant pas ou peu accès à l'alimentation, à l'hygiène de base, à l'eau potable, à un logement et à des soins médicaux. La situation des femmes enceintes est particulièrement préoccupante, car elles doivent accoucher sans assistance médicale. Plus de 30 000 cas de diarrhée hydrique aigüe et de choléra connexe ont d'ailleurs été enregistrés dans le sud de la Somalie, ainsi que près de 1 000 décès en découlant.

Fin avril, le harcèlement et l'intimidation du personnel humanitaire, la fermeture de pistes d'atterrissage stratégiques et les directives administratives données par le Gouvernement fédéral de transition constituaient de grands obstacles aux efforts humanitaires, mais au cours des dernières semaines, des progrès ont été réalisés dans l'acheminement de l'aide, grâce en partie à une plus grande coopération avec les autorités.

À ce jour, près de 290 000 personnes déplacées ont reçu une aide non alimentaire, tandis que l'assistance fournie dans le domaine de la santé et de l'hygiène comportait un appui aux hôpitaux, un approvisionnement en médicaments et des mesures de chloration. Ensemble, le Programme alimentaire mondial (PAM) et CARE ont distribué des vivres à environ 180 000 personnes, mais le fait est qu'à ce jour, l'aide fournie est bien loin de correspondre aux besoins. Dans le sud et le centre de la Somalie, des zones demeurent encore inaccessibles et l'accès humanitaire continue de se heurter à des obstacles.

Malheureusement, la piraterie entrave également la capacité du Programme alimentaire mondial d'acheminer des vivres par mer, tandis que des entrepreneurs privés embauchés par des organismes humanitaires pour acheminer l'aide ont des problèmes avec les convois terrestres. Dans certaines zones, il y a par exemple tous les 10 kilomètres des barrages où sont prélevées des « taxes » pouvant aller jusqu'à 100 dollars.

Au cours de la visite que j'ai effectuée à Mogadiscio, j'ai discuté avec le Président Yusuf Ahmed et le Premier Ministre Gehdi de la nécessité urgente d'intensifier les secours, en mettant en place par exemple de meilleurs mécanismes de liaison et de règlement des problèmes entre les autorités et la communauté humanitaire. J'ai également exhorté le Gouvernement à donner des instructions visant à contrôler les actions des groupes armés aux points de contrôle; à veiller à ce que les problèmes de visas, de permis et de douanes soient minimisés; et à indiquer clairement et publiquement que les organismes et organisations non gouvernementales qui assurent des secours humanitaires doivent bénéficier de toute l'aide possible.

Le Président et le Premier Ministre m'ont assuré qu'ils étaient déterminés à fournir l'aide nécessaire. Notre discussion a cependant été compliquée par un désaccord quant à la gravité de la crise. Ils ont laissé entendre que 30 000 à 40 000 personnes seulement avaient été déplacées par les combats à Mogadiscio, et que la moitié d'entre elles étaient déjà rentrée dans la capitale. Ils ont également souligné avec force qu'il fallait que les organismes de secours coopèrent davantage avec les autorités et quittent rapidement Nairobi pour s'installer en Somalie.

J'ai, pour ma part, soulevé la question du sort d'environ 250 000 personnes de Mogadiscio déplacées depuis longtemps, dont un grand nombre appartient au clan Hawiye et a fui la ville. Les sites de personnes déplacées qui se trouvaient dans des zones de grand conflit ont été abandonnés, tandis que les personnes déplacées qui vivaient dans des bâtiments publics ne peuvent pas rentrer chez elles, le Gouvernement ayant déclaré son intention de reprendre possession de ces immeubles. Le Gouvernement n'a pas encore proposé

d'autre solution viable que de les inciter à retourner dans leurs régions d'origine. Je comprends que le Gouvernement doive rétablir les institutions publiques, mais il est indispensable de proposer d'autres solutions pour ce segment particulièrement vulnérable de la population.

Après la réunion tenue avec le Gouvernement fédéral de transition, j'ai pu de me rendre brièvement sur un site où certaines des personnes déplacées vivent, pour certaines, depuis 17 ans. Le bâtiment, qui se trouve être par hasard l'ancienne ambassade britannique à Mogadiscio, abrite actuellement plus de 150 familles, dont la majorité sont des bergers qui ont perdu leurs biens au début des années 90 et se sont déplacés vers la capitale à la recherche d'un travail. Alors que je marchais dans les passages étroits entre les abris de fortune, construits avec des matériaux de récupération et des morceaux de bois, j'essayais de m'imaginer la vie quotidienne des enfants qui me suivaient et l'avenir qui leur était réservé. Sincèrement, trop peu de choses ont été faites afin de garantir à ces personnes les conditions essentielles de la dignité humaine.

Le 24 avril, j'ai indiqué au Conseil que j'avais été particulièrement préoccupé par des informations faisant état de violations graves du droit international humanitaire durant les récents combats, avec apparemment un recours aveugle et massif à la force dans des zones civiles de la part de toutes les parties. L'on a également signalé à de nombreuses reprises d'importantes violations des droits de l'homme, y compris des enlèvements et des exécutions extrajudiciaires, et l'on s'inquiète des détentions apparemment arbitraires, des déportations et des disparitions d'individus. Lorsque j'ai fait état de ces inquiétudes, le Président Yusuf a rejeté toute allégation d'une implication du Gouvernement fédéral de transition. Toutefois, il a accepté ma proposition que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme visite le Somalie afin d'étudier ces allégations. J'espère que cette visite pourra avoir lieu rapidement.

Durant mon bref séjour à Mogadiscio, j'ai également eu l'occasion de rencontrer des représentants de la société civile, y compris des groupes d'anciens et de femmes. Ils m'ont fait part de leurs préoccupations sur les actes d'intimidation à l'encontre de la société civile et des médias locaux. Plusieurs d'entre eux se sont également dits convaincus que l'ONU et la communauté internationale en général avaient abandonné la Somalie et se désintéressaient du sort du peuple somalien. Je les ai assurés que tel n'était pas le cas que ma présence même à Mogadiscio témoignait de la profonde préoccupation, tant politique qu'humanitaire, de l'ONU. Il nous incombe à tous de veiller à ce que cela soit le cas, et de ne pas tourner le dos aux Somaliens en ce moment où ils ont tant besoin de nous.

À l'heure où je parle, des organisations d'aide humanitaire, appartenant ou non à l'ONU, font tout ce qu'elles peuvent afin d'intensifier les efforts en matière d'aide humanitaire. Outre la fourniture de denrées alimentaires d'urgence, l'UNICEF envisage de fournir des abris et d'autres articles non alimentaires à 180 000 personnes dans le sud et le centre de la Somalie. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a l'intention de fournir des abris d'urgence, des articles non alimentaires et d'appuyer les services de base pour 90 000 personnes. J'ai déjà indiqué clairement que 10 millions de dollars ont été mis à disposition par le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires pour ces projets et d'autres. Mais j'engage instamment les autres donateurs à augmenter également leur contribution, y compris en apportant leur soutien aux ONG qui travaillent d'arrache-pied afin d'intensifier leur présence et leurs activités en Somalie, pour certaines pour la première fois.

La contribution la plus importante à l'action humanitaire serait l'instauration d'une stabilité véritable, qui permettrait aux personnes de retourner librement dans leur foyer et de commencer à refaire leur vie. Ce n'est pas par une solution militaire qu'on y parviendra, mais à travers un dialogue politique ouvert et une réconciliation entre les principaux groupes politiques et autres, ce qu'exige la communauté internationale. Ces efforts doivent être redoublés si l'on veut qu'il y ait un espoir de paix durable, avec le retrait des forces éthiopiennes et le plein déploiement de la force de l'Union africaine. Sinon, je crains, sur la base de ce que j'ai observé et vu durant ma visite, que la probabilité que le conflit, la détérioration de la situation et la pauvreté durent de longues années est élevée. Entre-temps, il est crucial que l'on préserve l'impartialité et l'indépendance de l'action humanitaire et que le Gouvernement fédéral de transition et les autres acteurs somaliens la soutiennent pleinement.

Je voudrais, pour finir, dire combien j'apprécie les efforts déployés par le personnel de l'ONU et d'autres membres locaux du personnel humanitaire en

Somalie qui, en dépit des conditions extrêmement difficiles et dangereuses, continuent à faire fonctionner des opérations vitales. De nombreuses personnes de Mogadiscio sont devenues elles-mêmes des personnes déplacées mais, bien qu'elles doivent prendre soin de leur famille déplacée, elles voyagent des heures durant chaque jour pour se rendre dans la capitale et poursuivre leur travail. C'est principalement grâce à elles que nous sommes à même de garantir un minimum d'aide aux Somaliens qui en ont tant besoin.

Je voudrais maintenant aborder la question du nord de l'Ouganda, un tableau plus encourageant. Je suis rentré de ma visite sur place convaincu que le Gouvernement ougandais et la communauté internationale ont maintenant la possibilité, grâce à l'appui apporté au processus politique à Juba, à la poursuite de l'aide humanitaire et le passage de l'aide au relèvement, de résoudre l'une des principales crises humanitaires en Afrique, mais qu'il faut encore fournir d'importants efforts internationaux sur tous ces fronts.

La situation dans les zones touchées par le conflit dans le nord de l'Ouganda s'améliore, la sécurité s'étant améliorée, avec l'important déclin des attaques perpétrées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et les efforts déployés par le Gouvernement ougandais et la communauté humanitaire internationale afin d'aider les déplacés ayant porté des fruits. L'on sent un certain optimisme. Les déplacements nocturnes pour éviter les enlèvements de la part de LRA – jadis l'aspect le plus tragique du nord de l'Ouganda, touchant plus de 20 000 enfants – ont a peu près cessé. Cependant, le chemin à parcourir est encore long et semé d'importantes embûches. Près de 1,6 million de personnes déplacées se trouvent encore dans des camps, bien que ce nombre soit considérablement plus faible que le pic de 2 millions atteint il y a trois ans.

Selon un récent rapport du HCR, un certain nombre de personnes déplacées tentent de sortir des camps pour regagner leur lieu d'origine. Certaines sont déjà rentrées de façon permanente. Mais ce mouvement n'est pas encore un mouvement de masse ou irréversible. Dans la région d'Acholi, près de trois-quarts des 1,1 million de déplacés internes demeurent dans leur camp d'origine. Un quart se trouve aujourd'hui dans de nouveaux camps de déplacés plus près de leurs foyers, et ces personnes se déplacent souvent quotidiennement pour aller dans leurs villages d'origine. Mais seul 1 %, ou un peu plus de 7 000 personnes sont à ce jour retournées de manière permanente sur leur lieu d'origine. Dans la sous-région de Lango, plus loin de la sensible zone frontalière, la situation est plus encourageante encore. Seul un quart des 466 000 personnes déplacées est encore dans des camps, tandis que le reste – plus de 350 000 personnes – est déjà rentré dans les foyers. Il importe que le processus de retour continue de dépendre d'un choix libre et éclairé des personnes concernées.

Dans le district de Kitgum, dans la région d'Acholi, j'ai visité le nouveau camp de Labworomor, établi pour ceux qui ont quitté un grand camp voisin et se dirigent vers leur foyer. Les résidents m'ont indiqué clairement qu'ils ne se sentiraient pas suffisamment en sécurité pour rentrer définitivement chez eux tant qu'un accord de paix définitif ne sera pas conclu avec l'Armée de Résistance du Seigneur, mettant un terme à 20 ans de conflit. Leur désir de paix était fort et palpable. Il était clair qu'ils suivaient chaque méandre des pourparlers de Juba avec un sentiment mêlé d'impatience et d'angoisse. Il ont également dit qu'un retour total ne serait pas possible tant que les services de base comme l'eau, les soins de santé et l'éducation n'étaient pas garantis dans leur région d'origine. L'on m'a transmis des messages similaires non loin, dans le camp de Namokora, qui abrite quelque 170 000 personnes déplacées, dans lequel j'ai passé la nuit après avoir parlé de la situation avec les anciens du camp, autour du traditionnel feu de camp. Ils m'ont rappelé la crainte qu'ils avaient de perdre leur culture et leur mode de vie si le conflit n'était pas réglé rapidement, afin qu'ils puissent finalement vivre à nouveau une vie normale.

La situation – avec la plupart des personnes encore dans des camps, certaines dans des zones satellites de foyers de transition et d'autres qui commencent déjà à retourner dans leur foyer – nous place devant un triple défi, un défi dont j'ai pu m'entretenir avec le Président Museveni et les membres de son gouvernement.

Premièrement, nous devons continuer à fournir une aide humanitaire vitale aux 1,6 million de personnes se trouvant encore dans des camps. Deuxièmement, les personnes qui se sont déplacées vers de nouveaux camps ou se déplacent de leur camp actuel vers leur lieu d'origine continuent à avoir des besoins essentiels en matière d'alimentation et de logement, mais doivent également accéder à des services tels que l'eau et l'assainissement, les soins de santé et l'éducation dans leur nouvelle région. Troisièmement, ceux qui sont rentrés chez eux ont besoin, dans une phase initiale, d'un programme

d'appui de base, mais plus important encore, ils ont besoin d'une importante aide en matière de développement et de reconstruction pour retrouver leurs moyens de subsistance agricoles normaux, avec une infrastructure rétablie et des aides sociales. Ces trois phases coexisteront, souvent très étroitement, créant une situation complexe exigeant une démarche souple et bien coordonnée. Nous devons également tenir compte de questions importantes et difficiles, telles que les droits fonciers, la poursuite de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants, le sort de groupes extrêmement vulnérables, comme les personnes âgées, les handicapés et les orphelins, qui ne peuvent pas facilement retourner chez eux, et l'élimination des mines terrestres et des munitions non explosées utilisées pendant le conflit.

Si la tendance favorable actuelle se poursuit, nous pourrons tous distinguer clairement les perspectives et les enjeux futurs. Nous devons passer sans heurt de l'aide d'urgence au développement, transition que la communauté internationale n'a pas toujours réussie brillamment. Le Gouvernement ougandais, avec l'appui de la Banque mondiale et de la communauté internationale des fournisseurs d'aide, est en train d'élaborer un plan de paix, de redressement et de développement. Cette stratégie, qui devrait être progressivement mise en œuvre, en parallèle avec les efforts permanents de secours humanitaire, nécessitera le plein engagement de tous pour réussir. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer, et nous n'aurons aucune excuse à faire valoir en cas d'échec.

Mais rien de tout cela ne sera possible si les fonds alloués ne sont pas suffisants et s'ils ne sont pas versés régulièrement. En 2006, l'appel global en faveur de l'Ouganda a été financé à hauteur de 90 %. Fait inquiétant, d'après les estimations, l'appel de cette année ne permettrait de récolter que 50 % du montant demandé, qui s'élevait à 303 millions de dollars. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déjà dû réduire la ration des personnes déplacées; celle-ci, alors qu'elle couvrait 60 % des besoins, ne couvre plus que 40 %. C'est pourquoi je demande à tous les intéressés de ne pas relâcher leurs efforts et de ne pas cesser de fournir des ressources, au moment même où elles sont le plus nécessaires.

Cette perspective dépendra directement de l'aboutissement favorable du processus de paix. Les pourparlers de Djouba, grâce à la médiation du Gouvernement du Sud-Soudan et à l'intervention en tant que facilitateur du Président Chissano, commencent à donner quelques résultats. Par ailleurs, nous savons tous que le processus est fragile et que la question des mandats décernés par la Cour pénale internationale devra être examinée avec l'attention nécessaire, de façon à satisfaire les exigences de la paix comme de la justice. Nul ne suit cette question avec plus d'attention que les personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda, qui veulent avant tout la réconciliation et l'instauration d'une paix durable. C'était notamment le message clair formulé par un groupe de personnes que j'ai rencontrées, en dépit de l'expérience effroyable qu'elles avaient vécue en tant qu'enfants enlevés.

Pour notre part, l'ONU continuera d'appuyer le Gouvernement du Sud-Soudan dans le cadre du Projet pour l'Initiative de Djouba, en aidant dans la pratique et par des moyens politiques le Secrétariat de la paix et l'équipe de surveillance de la cessation des hostilités. Je crois que ces négociations méritent également le plein appui de toute la communauté internationale et des principaux gouvernements régionaux. L'enjeu est important, tant pour le nord de l'Ouganda que pour le Sud-Soudan.

J'ai également abordé, avec le Président Museveni et le Gouvernement, la situation à Karamoja, dans le nord-est de l'Ouganda. Le Gouvernement s'est lancé dans un processus visant à éliminer les nombreuses armes détenues illégalement dans cette région, qui connaît des troubles depuis longtemps. Cette action est en soi nécessaire et légitime. Par exemple, beaucoup de personnes déplacées à Acholi m'ont confié qu'elles craignaient de plus en plus les voleurs de bétail karamojong, responsables de plusieurs meurtres et incidents violents survenus récemment. Néanmoins, nombreux sont ceux, également, qui s'inquiètent de l'emploi excessif de la force par le Gouvernement et d'autres violations des droits de l'homme, comme on peut le lire, par exemple, dans le dernier rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. J'ai demandé instamment au Gouvernement de prendre ces préoccupations au sérieux et d'intensifier ses efforts de développement en parallèle avec le processus de désarmement.

J'ai décrit aujourd'hui deux situations très différentes, mais elles méritent toutes deux notre plus grande attention et l'aide de la communauté internationale dans son ensemble et du Conseil en particulier. En Somalie, les besoins humanitaires

immédiats sont énormes et demeurent dans une grande mesure insatisfaits. On ne peut s'attendre à de réels changements en l'absence d'un règlement politique interne satisfaisant, auquel toutes les parties prenantes aient participé. À défaut, je crains le pire.

Par ailleurs, en Ouganda, l'ONU et la communauté internationale, en étroite collaboration avec le Gouvernement ougandais, ont la possibilité de mettre fin par la voie pacifique à l'un des conflits les plus inextricables d'Afrique, et de permettre réellement le retour dans leur foyer des personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda. Ces personnes sont tiraillées entre l'espoir et la peur : l'espoir que le jour de leur retour définitif dans leur foyer soit proche et la crainte que si les pourparlers de paix échouent, la reprise de la violence ne mette cette perspective tant désirée hors de portée. Je demande instamment à tous les intéressés de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher que cette perspective, peut-être unique, ne soit gâchée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holmes de son exposé.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Holmes, de son exposé sur la situation humanitaire en Somalie et dans le nord de l'Ouganda. Nous le louons de ses efforts et du courage dont il a fait montre en se rendant en Somalie, pour y évaluer sur place la situation humanitaire. Nous partageons ses préoccupations concernant la gravité et l'ampleur de la crise humanitaire en Somalie. Nous pensons que la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider les institutions fédérales de transition à stabiliser la situation sur le terrain et fournir une aide humanitaire à des centaines de milliers de personnes qui ont absolument besoin d'aide et de protection.

À cet égard, nous demandons à toutes les parties somaliennes d'arrêter les massacres et d'amorcer un véritable dialogue politique. Nous demandons aux institutions fédérales de transition de prendre contact avec toutes les parties et tous les groupes de la société somalienne pour entamer un processus participatif de réconciliation nationale, pouvant donner lieu à un règlement durable et viable du conflit qui sévit en Somalie.

Nous condamnons vivement les attaques récentes et les actes de piraterie qui compromettent l'acheminement de l'aide d'urgence dans le pays et minent la capacité de nourrir un million de Somaliens. Nous pensons que toutes les mesures et les actions nécessaires doivent être prises par la communauté internationale pour faire cesser les attaques, protéger les navires transportant l'aide humanitaire et mettre en place des couloirs sûrs pour permettre un accès sans entrave et sans réserve de l'aide humanitaire. Nous devons faire en sorte que les auteurs de ces activités criminelles soient traduits en justice.

Par ailleurs, nous pensons comme M. Holmes que le Gouvernement fédéral de transition doit assumer sa responsabilité de veiller sur les civils et de mettre en place un environnement qui permette au personnel humanitaire de travailler plus efficacement. C'est pourquoi nous engageons instamment les autorités somaliennes à coopérer pleinement avec les organismes humanitaires et à garantir la liberté de circulation des travailleurs humanitaires dans l'ensemble du pays.

Nous partageons aussi les préoccupations de M. Holmes concernant les graves violations du droit international humanitaire, notamment les violations des droits des femmes et des enfants en Somalie, comme le Secrétaire général l'a mentionné dans son dernier rapport sur les enfants et les conflits armés en Somalie (S/2007/259). Ce rapport insiste sur le fait que les enfants restent un groupe très vulnérable en Somalie. Nous relevons plusieurs faits très troublants à cet égard, tels que l'augmentation des recrutements ciblant les enfants, l'enlèvement d'enfants et la violence sexuelle contre les femmes et les filles parmi les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous appuyons pleinement les recommandations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général.

Nous demandons à tous les partenaires internationaux d'intensifier leurs efforts de médiation et de paix en Somalie afin d'assurer la pleine application de la résolution 1744 (2007) du Conseil de sécurité. Nous pensons comme M. Holmes qu'il faut redoubler d'efforts, si nous voulons espérer instaurer une paix durable.

Nous rendons hommage aux quatre soldats de la paix ougandais qui ont fait le sacrifice de leur vie. À cet égard, nous tenons à souligner que la mission de l'Union africaine en Somalie doit être déployée d'urgence et pleinement dans le pays. À notre avis, ce déploiement est essentiel pour stabiliser la situation sur le terrain et créer les conditions favorables au déroulement du processus de paix. La communauté internationale doit accorder son assistance et son appui pleins et entiers à la mission de l'Union africaine pour lui permettre de mener à bien son mandat.

Nous nous félicitons de ce que M. Holmes ait eu la possibilité de se rendre en Ouganda pour y rencontrer des représentants politiques, ainsi que les collectivités locales et des travailleurs humanitaires. La Slovaquie note avec satisfaction l'amélioration de la situation humanitaire dans la région et le retour progressif d'un grand nombre de personnes déplacées vers des lieux proches de leur foyer. Cela étant, d'aucuns se préoccupent toujours de la crise humanitaire qui touche 1,6 million de personnes dans le nord de l'Ouganda. La récente reprise des pourparlers de paix entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur, à Djouba, est encourageante, et nous voudrions insister sur la nécessité d'exploiter cette possibilité qui s'ouvre actuellement de régler définitivement et entièrement ce conflit de longue date sans compromettre les principes de la justice internationale.

Nous partageons pleinement l'opinion de M. Holmes selon lequel la communauté internationale doit maintenir son appui au processus de relèvement et aider les gens à rentrer chez eux. Nous espérons que les efforts déployés actuellement pour améliorer l'assistance et mettre en œuvre les plans de relèvement se poursuivront.

S'agissant des enfants touchés par le conflit armé en Ouganda, nous sommes préoccupés par les conclusions du dernier rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé en Ouganda (S/2007/260), en particulier du fait que nombre d'entre eux sont toujours dans les rangs de l'Armée de résistance du Seigneur. Malgré la coopération encourageante des autorités ougandaises avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, nous estimons que l'enquête conduite par l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur les crimes perpétrés par les membres des Forces de défense populaires de l'Ouganda n'a toujours pas produit de résultats satisfaisants. Nous appuyons sans réserve les recommandations figurant dans le rapport, et notamment l'appel du Secrétaire général à prendre immédiatement des mesures pour mettre fin à l'enrôlement et à l'utilisation d'enfants soldats et faire en sorte que ceux qui se trouvent encore dans cette situation soient relâchés.

Enfin, nous tenons à rendre hommage à toutes les organisations humanitaires qui travaillent dans le nord de l'Ouganda et en Somalie pour les efforts qu'elles déploient sans relâche afin d'alléger la souffrance humaine de milliers de personnes, tant en Somalie qu'en Ouganda.

M. Al-Bader (Qatar) (*parle en arabe*) : Je remercie M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de sa présence aujourd'hui parmi nous et pour l'exposé détaillé qu'il a fait ce matin au Conseil.

Nous sommes d'accord avec les remarques faites par le Secrétaire général adjoint dans son exposé, à savoir que la situation en Ouganda et en Somalie – qui fait l'objet du débat d'aujourd'hui – se dégrade et appelle une réaction urgente. Nous notons que la situation humanitaire dans les deux régions à l'examen est parmi les pires du monde et que leurs populations respectives connaissent de graves souffrances depuis plus d'une décennie.

Nous pensons que la cause profonde du problème est double : la détérioration de l'économie, et la persistance des affrontements et des soulèvements politiques. Dans une certaine mesure, ces aspects sont liés, et c'est pourquoi nous jugeons que le Conseil de sécurité doit tenir compte de la situation humanitaire lorsqu'il examine les problèmes relatifs à ces deux régions.

Outre l'exposé de ce matin au Conseil de sécurité, le Secrétaire général nous a transmis, au début du mois, des rapports sur la situation des droits de l'homme en Somalie et en Ouganda qui traitaient en particulier de la situation des droits de l'homme des enfants dans ces deux pays. De nombreux éléments indiquent qu'il s'y produit une dégradation regrettable de la situation humanitaire et des droits de l'homme des enfants.

Nous nous réjouissons de l'accord conclu entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur concernant l'aide humanitaire visant à permettre aux personnes déplacées de regagner leur foyer. Nous nous associons aux autres membres du Conseil de sécurité pour souligner l'importance de la coopération entre les divers organes de l'ONU pour traiter de la situation humanitaire des civils, en particulier les plus vulnérables d'entre eux. Nous appelons également toutes les parties aux conflits dans ces régions à s'engager à protéger les civils et à ne prendre aucune mesure susceptible de les mettre en danger ou d'empêcher que l'aide humanitaire ne leur parvienne. Nous demandons également qu'il soit mis fin à tous les agissements qui ne relèvent pas de la légitimité internationale. Nous attendons avec intérêt

d'autres exposés qui nous seront faits à l'avenir sur les situations humanitaires graves découlant de conflits qui figurent à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous remercions nous aussi le Secrétaire général adjoint pour son exposé. Ces points qui sont faits sur la situation humanitaire sont plus que les bienvenus et rappellent opportunément au Conseil le coût humain des conflits.

Le bilan présenté aujourd'hui par le Secrétaire général adjoint jette une lumière aussi affligeante que nécessaire sur deux des pires crises humanitaires de notre époque – l'une nouvelle, l'autre à ne pas oublier, même si l'horizon semble très légèrement se dégager. Le Royaume-Uni a fait de la Somalie et de l'Ouganda des priorités dans l'affectation de son aide humanitaire, et nous invitons les autres à faire de même.

Je voudrais faire quelques brèves remarques sur la Somalie et l'Ouganda. Tout d'abord, s'agissant de la Somalie, le Royaume-Uni regrette profondément la mort de soldats de la paix ougandais survenue en Somalie le 16 mai. Nous demeurons résolus à offrir un appui financier et logistique à la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui s'efforce de contribuer à la restauration de la paix et de la stabilité dans un pays qui n'a depuis longtemps essentiellement connu que des périodes de conflit. L'exposé du Secrétaire général adjoint a présenté sans détour la situation désespérée des personnes déplacées dans le sud et le centre de la Somalie, dont beaucoup sont exposées à la malnutrition et à des maladies telles que le choléra. Cela ne doit que renforcer la détermination des membres et des partenaires du Conseil de sécurité à jouer leur rôle. Nous estimons en particulier nécessaire de rappeler clairement aux acteurs de la région qu'il leur incombe de mettre fin aux hostilités, de lancer, comme John Holmes l'a souligné, un véritable processus politique inclusif, et de faciliter l'accès et la libre circulation des travailleurs humanitaires en Somalie, de même que leur sortie du pays.

Le Royaume-Uni adresse ces messages – qui ont été clairement énoncés dans la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité en date du 30 avril (S/PRST/2007/13) – aux parties concernées au plus haut niveau, et nous invitons une fois de plus les partenaires du Conseil de sécurité à se joindre à nous dans cette entreprise.

Le Royaume-Uni se réjouit de l'autorisation donnée par le Président Yusuf au Secrétaire général adjoint pour qu'une équipe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés se rende sur place pour enquêter sur des accusations de violations des droits de l'homme.

J'en viens à présent au nord de l'Ouganda. Le Royaume-Uni se félicite de la récente visite du Secrétaire général adjoint dans une zone où les conflits causent d'immenses souffrances humanitaires depuis presque deux décennies. La situation sécuritaire s'y est sensiblement améliorée au cours des derniers mois, mais plus d'un million de personnes vivent encore dans des conditions très difficiles dans les camps de personnes déplacées, et nous ne devons pas l'oublier. Nous accueillons avec satisfaction les échanges entre le Secrétaire général adjoint et le Gouvernement ougandais au sujet des obligations de ce dernier envers les communautés du nord.

Il va sans dire que l'objectif de parvenir à un accord de paix durable est vital pour la population du nord de l'Ouganda ; nous devons donc faire tout notre possible pour l'atteindre. À cet égard, nous saluons les efforts de l'Envoyé spécial, le Président Chissano, qui a joué un rôle central dans la reprise des pourparlers de Juba le 26 avril. Il est également encourageant que les deux camps aient accepté de proroger l'accord de cessation des hostilités. La communauté internationale doit maintenir son appui politique et logistique aux pourparlers de Juba et exhorter les deux parties à rester concentrées sur la recherche d'un accord de paix global. Nous estimons que le Conseil de sécurité doit rester engagé et disponible, étant donnée l'ampleur des conséquences humanitaires et sécuritaires sur l'ensemble de la région. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint, le défi consiste à passer du conflit et des secours d'urgence à la paix et au développement.

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre aux orateurs précédents pour souhaiter une fois encore la bienvenue au Secrétaire général adjoint Holmes au Conseil de sécurité et le remercier pour son exposé sur sa visite en Somalie et en Ouganda.

Ma délégation partage l'opinion selon laquelle la situation humanitaire dans les deux régions à l'examen reste profondément préoccupante. Les besoins humanitaires sont particulièrement importants en Somalie, du fait de l'ampleur de la crise qui s'y est récemment déroulée. Nous n'en trouvons pas moins encourageant de voir que la situation s'améliore progressivement dans la région des Grands Lacs au fur

et à mesure que la paix s'installe, lentement mais sûrement, en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda.

En Somalie, la détérioration des conditions humanitaires suscite une profonde inquiétude. Nous déplorons vivement la reprise du conflit et le retour de l'instabilité, d'autant plus que la paix et la stabilité régnaient plus ou moins l'an dernier. Nombre d'entre nous ont déjà qualifié la situation actuelle de pire crise humanitaire jamais connue depuis le début des années 90. En effet, selon les estimations, 300 000 personnes ont fui Muqdishu en raison des combats à l'artillerie lourde; un millier de personnes ont déjà péri; et 1,8 million de personnes supplémentaires ont de toute urgence besoin de l'assistance humanitaire. Toutes les parties engagées en Somalie sont tenues de respecter le droit international humanitaire, de protéger les civils et d'autoriser l'accès humanitaire aux personnes en difficulté.

Cette détérioration de la situation humanitaire est la conséquence directe de l'incapacité permanente des Somaliens à trouver un règlement politique à leurs dissensions. Il est donc impératif et urgent qu'un processus de réconciliation nationale soit engagé avec la participation de tous, tel que demandé dans la résolution 1744 (2007) du Conseil de sécurité.

Au final, c'est aux Somaliens qu'il appartient de résoudre le problème somalien; la communauté internationale ne peut que les encourager et les aider dans cette voie. À ce sujet, nous soutenons les efforts de médiation et d'assistance déployés par le Secrétaire général. Nous félicitons l'Union africaine de tout ce qu'elle a entrepris pour régler au plus vite ce conflit qui n'a que trop duré, notamment avec le déploiement de sa Mission en Somalie (AMISOM). Nous condamnons les récents homicides de membres de l'AMISOM. Nous attendons avec grand intérêt le déploiement complet de la Mission et prions instamment la communauté internationale de redoubler d'efforts pour l'aider à s'acquitter de son mandat.

S'agissant de la région des Grands Lacs, ma délégation déplore là aussi la gravité continue de la situation humanitaire. Nous voulons toutefois espérer que le règlement politique de certains conflits, notamment en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda, contribuera à atténuer et, en fait, à améliorer progressivement la situation humanitaire.

Concernant l'Ouganda, nous approuvons le « triple effort » que déploie la communauté humanitaire et qui consiste à prêter assistance aux populations des camps, à soutenir ceux qui retournent chez eux et à apporter des secours d'urgence à ceux qui ont déjà regagné leur foyer. Nous sommes de ceux qui pensent que l'on pourrait faire davantage pour venir en aide au million de personnes déplacées qui vivent toujours dans les camps. De notre point de vue, une avancée sur les fronts politique et diplomatique, en particulier dans le cadre des pourparlers de Djouba, permettrait d'améliorer la situation humanitaire. C'est pourquoi nous devons faire en sorte que le processus de paix se poursuive et évolue dans la bonne direction.

Ma délégation tient à souligner que, parallèlement à la poursuite de l'aide humanitaire et de l'appui au processus de paix fournis par la communauté internationale, il importe également de commencer à réfléchir aux modalités de l'aide au développement à apporter en vue de consolider les résultats actuels.

De l'avis de ma délégation, pour que l'action humanitaire soit couronnée de succès, elle doit reposer sur le respect constant des principes internationaux de l'aide humanitaire, qui sont : application des principes d'humanité, de neutralité et d'impartialité; respect total de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale des États; engagement de premier plan de l'État concerné dans le lancement, l'organisation, la coordination et la mise en œuvre de l'aide humanitaire à l'intérieur de son territoire; et, enfin, coopération fondée sur les règles du droit international et des droits nationaux s'agissant de régler une situation donnée et de renforcer la capacité d'intervention d'urgence des pays touchés.

Enfin, il est impératif que dans les régions où elles opèrent, comme la région des Grands Lacs et la corne de l'Afrique, les organisations humanitaires coordonnent leurs activités avec les autorités locales afin qu'il y ait appropriation locale et que les résultats soient positifs et durables. S'il est urgent de satisfaire les besoins immédiats des réfugiés et des personnes déplacées, il est également indispensable de veiller à ce que, sur le long terme, les efforts déployés continuent de produire des effets bénéfiques d'ordre social, économique et politique au niveau local.

M. de La Sablière (France) : Je remercie moi aussi d'entrée le Secrétaire général adjoint, M. Holmes, de son exposé. Je tiens également à saluer son courage.

Sa visite en Somalie, la semaine dernière, est la première d'un responsable de son rang – du Siège de l'ONU – depuis presque 15 ans. Il s'agit en soi d'un message qui souligne l'engagement des Nations Unies. Nous nous réjouissons dans cette perspective de l'accord qui a été donné par le Gouvernement fédéral de transition à une visite de Mme Louise Harbour, Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Nous espérons que cette visite interviendra très rapidement.

Le Secrétaire général adjoint a dû écourter sa visite pour des raisons de sécurité. Cela confirme nos inquiétudes. Lors des consultations que nous avons eues sur la Somalie fin avril, ma délégation avait déjà marqué toute l'importance qu'elle attachait à la sécurité des opérations humanitaires. Le Gouvernement fédéral de transition doit cesser de contester l'ampleur de la crise humanitaire générée par trois mois de combats. Des sources convergentes indiquent que 350 000 à 400 000 personnes – ce n'est pas rien – ont fui Mogadiscio depuis février. Il n'est pas acceptable qu'un tiers seulement de ces personnes aient accès à une assistance humanitaire. Il n'est pas acceptable non plus qu'une majorité de ces personnes issues d'une ethnie particulière soient empêchées de rentrer chez elles.

Nous exhortons le Gouvernement fédéral de transition, les forces éthiopiennes et les groupes armés à respecter le droit international humanitaire. Ils doivent permettre le transit des convois du Programme alimentaire mondial ou du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, faciliter le travail du Comité international de la Croix-Rouge, et accueillir plutôt que gêner les grandes organisations non gouvernementales prêtes à s'impliquer en Somalie, telles que Médecins sans frontières. Les taxes prélevées aux points de contrôle et les difficultés rencontrées dans la délivrance des visas doivent disparaître.

Nous sommes préoccupés par le manque général d'accès des acteurs humanitaires aux populations civiles et souhaiterions d'ailleurs savoir ce qui pourrait être fait pour permettre un accès plus large aux victimes et serions heureux des commentaires de M. Holmes à cet égard.

Nous accueillons cependant avec satisfaction les engagements pris par le Gouvernement fédéral de transition lors de la visite de M. Holmes. Ils doivent se concrétiser. Mais il faudrait que des instructions fermes soient données aux militaires et aux milices. Au-delà, nous insistons pour que, enfin, les autorités somaliennes s'engagent sur la voie d'une solution politique véritablement inclusive, qui est le seul moyen de répondre durablement à la crise en Somalie et, d'abord, à la crise humanitaire dans l'immédiat.

Je voudrais, avant de terminer sur la Somalie, rendre hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie qui paye un lourd tribut dans ce pays.

La situation dans le nord de l'Ouganda demeure préoccupante même si des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les personnes déplacées depuis l'accord de cessez-le-feu. Dans ce pays, des millions de personnes ont été déplacées. Nous souhaitons que le retour des populations traumatisées par deux décennies de violence se poursuive. Les indications données à cet égard par M. Holmes sont encourageantes, même si la tendance observée doit encore être confirmée. Il est vraisemblable que ces personnes ne retourneront pas chez elles en l'absence de paix durable. La prolongation jusqu'au 30 juin de l'accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur doit donc être pleinement mise à profit. Nous réitérons dans ce contexte notre soutien au Président Chissano et aux pourparlers de Juba.

Dans l'attente de la paix, nous prenons note du triple effort que John Holmes nous demande d'accomplir, vis-à-vis de ceux qui sont dans les camps, de ceux qui prennent le chemin du retour, et de ceux qui, rentrés chez eux, ont encore besoin de la communauté internationale. Nous comprenons que l'aide humanitaire ne peut être réduite à ce stade; des besoins essentiels doivent encore être satisfaits. Nous comprenons que l'aide humanitaire ne peut être réduite sans que l'aide au développement en prenne le relais, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Nous sommes heureux de constater que l'administration civile est, progressivement, davantage présente dans le nord de l'Ouganda, la police et la justice notamment. Nous en félicitons le Gouvernement ougandais et encourageons ce mouvement.

Enfin, je voudrais souligner deux préoccupations. Premièrement, les opérations de désarmement dans la région de Karamoja, qui sont génératrices de violences. Nous invitons les autorités ougandaises à éviter tout recours à la force. Deuxièmement, nous demandons aux autorités ougandaises de veiller à ce que des progrès sensibles soient réalisés au sein des Unités de défense locales, placées sous l'autorité des Forces de

défense populaires de l'Ouganda, pour que le droit des enfants soit respecté et que le recours aux enfants soldats soit strictement banni.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : J'aimerais à mon tour remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. John Holmes, de son exposé.

L'exposé de M. Holmes confirme que la situation humanitaire en Somalie s'est détériorée à cause des récents combats à Mogadiscio, ce qui a provoqué la fuite rapide de près de 400 000 habitants de la ville, dont les éléments les plus vulnérables : les enfants, les femmes et les personnes âgées. Nous sommes attristés par le fait que bon nombre de ces personnes continuent de vivre dans des conditions déplorables, à la merci des éléments et sans accès à des soins médicaux.

Ma délégation est aussi très préoccupée par des informations signalant que l'arrivée de la saison des pluies a entraîné une incidence accrue de maladies parmi les personnes déplacées dans le sud et le centre de la Somalie. L'accès des organismes humanitaires à ces personnes et leur protection posent de graves difficultés en raison de l'insécurité de l'environnement dans lequel elles se trouvent. Il ne fait aucun doute que, tant que la sécurité ne se sera pas améliorée, l'action humanitaire continuera d'être freinée.

Nous notons néanmoins que les organisations humanitaires réalisent du bon travail. Le Coordonnateur des secours d'urgence a en effet signalé qu'à ce jour, 290 000 personnes déplacées ont reçu une aide non alimentaire, tandis que l'assistance fournie dans le domaine de la santé et de l'hygiène comportait un appui aux hôpitaux, la fourniture de médicaments et des mesures de chloration. Ensemble, le Programme alimentaire mondial et CARE ont distribué des vivres à environ 180 000 personnes. Mais l'aide fournie est bien loin de correspondre aux besoins. Nous demandons à la communauté internationale de faire plus et d'aider ces pauvres gens en situation de détresse par l'entremise des organisations humanitaires. Nous nous félicitons de l'intention exprimée par le Gouvernement fédéral de transition de coopérer davantage avec des organisations internationales sur les priorités humanitaires et la coordination de l'action.

En ce qui concerne le nord de l'Ouganda, nous notons qu'il y a eu des progrès dans le processus de Juba, comme en témoigne la récente signature de l'accord par lequel le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur se sont engagés à trouver des solutions durables au conflit qui les oppose. Les deux parties ont aussi décidé de proroger l'accord de cessation des hostilités. Nous sommes encouragés par ces évolutions positives. Nous espérons que les deux parties resteront attachées à la non-violence et auront à cœur de promouvoir de nouvelles mesures de renforcement de la confiance ayant pour objectif de mettre fin aux déplacements et aux privations qu'endure la population du nord de l'Ouganda.

Nous avons pris acte de la coopération efficace apportée par le Gouvernement ougandais au Coordonnateur des secours d'urgence au cours de sa visite. Ce geste est rassurant et il jette les bases d'un partenariat renforcé et d'une coopération accrue entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement ougandais en ce qui concerne la situation dans le nord du pays.

Des évolutions positives sont en cours dans le nord de l'Ouganda. La relève des forces militaires par des forces de sécurité civiles a commencé et le Gouvernement ougandais a déployé des effectifs de police dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'intervention humanitaire d'urgence. Nous espérons que ce processus va se poursuivre et que des services de sécurité civils complets, dotés de structures de commandement adéquates, seront mis en place dans l'ensemble des camps.

La situation en matière de sécurité s'est certes améliorée globalement et certaines personnes déplacées ont commencé à rentrer chez elles, mais il reste beaucoup de problèmes à résoudre, par exemple dans le district de Kitgum, qui abrite plus de 260 000 personnes déplacées. L'insécurité qui continue de régner à Karamoja menace la sécurité et le bien-être des civils vivant dans le district et dans les collectivités voisines. Toute tentative visant à remédier aux conditions très dures que connaît cette région devra prendre en compte le manque de développement et l'insuffisance de la protection des civils. Par conséquent, le district doit bénéficier de ressources accrues et il faut élaborer une stratégie de protection efficace.

Ma délégation tient à souligner combien il importe de répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées au cours du processus de retour. Aussi nous demandons instamment au Gouvernement ougandais de veiller à ce que les services sociaux de

base soient assurés dans les zones d'implantation, afin que les personnes déplacées qui rentrent dans leur région d'origine bénéficient d'une réinsertion rapide et retrouvent un équilibre satisfaisant.

Nous saluons la proposition émise par le Coordonnateur des secours d'urgence concernant un triple effort à mener par la communauté humanitaire pour assurer la poursuite des secours d'urgence et des mesures de protection pour le nord de l'Ouganda. Nous lançons un appel aux donateurs pour leur demander de maintenir leur appui aux activités humanitaires dans le nord de l'Ouganda.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier M. Holmes de l'exposé très détaillé qu'il nous a fait aujourd'hui. Il nous apporte une dimension de courage et d'urgence concernant la situation dans la région des Grands Lacs, et nous en sommes fort reconnaissants. Ses efforts sont à rapprocher du courage et du dévouement de centaines d'organisations non gouvernementales et d'un grand nombre de nos collègues, qui œuvrent sur le terrain dans des circonstances on ne peut plus difficiles.

J'ai ressenti une vive émotion et beaucoup de satisfaction en écoutant l'exposé de M. Holmes, et notamment sa remarque que sa seule présence en Somalie avait redonné espoir à bon nombre des personnes qu'il croisait et qui avaient cessé d'attendre quoi que ce soit de l'Organisation des Nations Unies, voire pensaient que l'ONU les avait oubliées. Je suis convaincu que, dans ces circonstances très difficiles, sa seule présence a contribué à donner un regain de crédibilité et, plus important encore, a rendu espoir à ceux qui vivaient dans des conditions extrêmement difficiles.

C'est pourquoi ma délégation tient à rendre hommage aux soldats ougandais de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) qui ont perdu la vie en tentant d'assurer une vie meilleure au peuple somalien. De tels revers et de telles tragédies doivent nous pousser à continuer de rechercher des moyens de sortir de cette situation très difficile.

Ma délégation estime, comme M. Holmes, que quelles que soient les difficultés auxquelles se heurte la Somalie, la solution passe par un processus pleinement participatif grâce auquel tous les Somaliens – ceux qui vivent en Somalie et ceux qui se trouvent hors des frontières – pourront se réunir, débattre et s'employer à trouver les moyens de faire face à la tragédie qui frappe leur pays.

Nous rendons hommage aux agents humanitaires qui œuvrent sur le terrain et dont nous savons par M. Holmes que l'accès dont ils ont tant besoin s'améliore. Nous espérons que le Gouvernement fédéral de transition continuera de permettre aux agents humanitaires de s'acquitter de la tâche à laquelle ils excellent, et nous espérons que l'appui offert par la communauté internationale au Gouvernement fédéral de transition ainsi qu'au personnel des organisations non gouvernementales œuvrant sur le terrain pourra un jour aider le peuple somalien à surmonter les difficultés qu'il a connues. Nous remercions M. Holmes d'avoir eu le courage de se rendre sur place pour y évaluer la situation de visu.

S'agissant du nord de l'Ouganda, nous sommes heureux que la situation s'améliore, ce qui est encourageant. Néanmoins, je dois dire que M. Holmes a, une fois de plus, insufflé une certaine dose de réalisme quant à ce qu'il convient de faire face à cette situation en rappelant le besoin d'une transition harmonieuse entre la phase des secours et celle du développement. Cela a toujours été l'un des objectifs les plus difficiles à réaliser étant donné que la communauté internationale s'émeut parfois de condition appelant des mesures de secours, mais le développement – qui est un processus beaucoup plus difficile, exigeant plus de temps et un engagement plus long – est très difficile à assurer. Ainsi, lorsque M. Holmes dit que la communauté internationale n'a pas obtenu de succès notoires dans le cadre de ces transitions, il a tout à fait raison, car la communauté internationale a tendance à vouloir passer rapidement à la crise suivante. Or, sans l'assurance d'un développement durable, les régions risquent de replonger dans la spirale des conflits.

Je me félicite tout particulièrement du fait que, dans son ensemble, l'exposé de M. Holmes, consacré tant au nord de l'Ouganda qu'à la Somalie, ait fourni au Conseil une base de travail sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour chercher comment faire évoluer la situation dans ces régions. Lorsque l'on se souvient que, il y a une dizaine d'années, le nord de l'Ouganda se trouvait dans une situation aussi désespérée que celle dans laquelle est actuellement la Somalie, cela nous redonne l'espoir, au vu de ce qui se passe dans le nord de l'Ouganda, que, même si la Somalie semble connaître aujourd'hui ses heures les plus sombres quelque chose risque de changer. Je ne sais pas si M. Holmes a choisi à dessein de se rendre dans ces deux régions, mais ce faisant, il a mis en

lumière deux situations contrastées et illustré ce qu'il pourrait se passer si la communauté internationale continue de s'employer à régler cette question dans ces circonstances particulièrement difficiles.

Une fois de plus, nous remercions vivement M. Holmes du courage dont il a fait preuve et nous rendons hommage à tous ses collègues œuvrant sur le terrain, dont l'action est véritablement héroïque, et dont la présence prouve que les Nations Unies mènent bien une action sur le terrain. Nous nous engageons à aider M. Holmes dans toute la mesure du possible.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous exprimons notre gratitude au Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Holmes, pour le travail qu'il accomplit et pour l'exposé complet qu'il nous a présenté aujourd'hui.

Comme lui, nous sommes préoccupés par la gravité de la situation humanitaire en Somalie. Les événements de ces derniers mois ont augmenté le nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Nous appelons les autorités et toutes les parties en Somalie à ne ménager aucun effort pour éliminer les obstacles à la fourniture d'aide humanitaire et coopérer avec les organisations humanitaires.

De toute évidence, les causes de la crise humanitaire actuelle en Somalie s'expliquent avant tout par l'absence d'un règlement politique. La Russie a toujours prôné la formation d'un Gouvernement et l'instauration de la paix en Somalie dans l'intérêt du peuple somalien et de la sécurité et de la stabilité dans la Corne de l'Afrique. Nous pensons qu'il n'est possible de venir à bout des effets néfastes de cette crise que par un dialogue à large base. Le congrès de réconciliation nationale, appelé de ses vœux par le Président Yusuf, devrait jouer un rôle important dans ce processus.

Nous nous félicitons vivement des efforts déployés par l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les autres parties concernées afin de contribuer à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la réconciliation en Somalie. Nous appuyons le déploiement dans les délais prescrits d'une force de maintien de la paix de l'Union africaine. Nous exprimons nos condoléances au Gouvernement ougandais pour les décès des soldats de la paix ougandais en Somalie.

Compte tenu de l'accord de cessez-le-feu conclu entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur, nous espérons être parvenus à la phase finale du règlement du problème dans le nord de l'Ouganda. Nous estimons que le règlement de ce conflit contribuera à renforcer la stabilité dans la région de l'Afrique où se rejoignent les frontières de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Soudan.

M. Ikouebe (Congo) : Monsieur le Président, ma délégation vous remercie d'avoir organisé cette importante réunion. Elle remercie également M. John Holmes pour les informations qu'il vient de mettre à notre disposition, mais aussi, et surtout, pour tout l'intérêt qu'il porte à la situation humanitaire dramatique dans les régions de l'Afrique qu'il vient de visiter. Sa récente visite sur le terrain constitue en effet un réel motif d'encouragement pour les populations durement éprouvées.

Comme cela a été souligné, les régions de la corne de l'Afrique et des Grands Lacs font face à une crise humanitaire persistante dont les causes sont bien connues. Je mettrais l'accent en particulier sur les conflits armés, le non-règlement de situations politiques et, également, les catastrophes naturelles.

Des avancées ou des motifs d'espoir ont certes été soulignés tels que l'amélioration de la sécurité alimentaire générale, ces derniers mois, en Éthiopie et au Kenya, grâce notamment à des conditions météorologiques plus favorables. Mais, dans l'ensemble, il y a plutôt trop de sujets de préoccupation, et M. Holmes a été, malgré lui, le témoin privilégié de cette situation intenable.

C'est pourquoi nous soulignons l'impérieuse nécessité pour le Conseil et la communauté internationale de continuer à accompagner les efforts des pays et organisations de la région. Et ces efforts doivent également mettre l'accent sur l'assistance au développement économique et social pour jeter les bases d'une véritable paix et d'un développement durable. Nous invitons également et surtout les dirigeants de ces pays et toutes les parties aux différents conflits à se prendre en charge, à agir, de sorte que la communauté internationale, qui ne peut qu'accompagner leurs efforts, trouvent les conditions réelles pour s'investir durablement. Ici, l'accent doit être mis sur la responsabilité de tous les acteurs politiques qui, par leur division, leur comportement, alimentent ces situations difficiles.

Enfin, nous partageons l'analyse selon laquelle la réduction des crises humanitaires, en Afrique en général et dans les deux régions considérées, pourrait se fonder sur des éléments tels que l'amélioration des systèmes d'alerte précoce, l'accès aux services de base – santé, éducation et hygiène – et également la multiplication des petites exploitations agricoles commerciales pour, notamment, améliorer le rendement des cultures et créer les conditions d'une agriculture moins soumise aux aléas de la nature.

Mais avant tout, la condition, je crois, première, c'est le règlement durable des conflits armés. C'est également la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Le tout devant s'appuyer naturellement sur l'amélioration de la situation économique et sociale.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Holmes, pour son exposé complet sur la dimension humanitaire des situations de crise dans la région des Grands Lacs et la corne de l'Afrique, dimension qui, pour l'Italie, est tout aussi cruciale que l'aspect politique et les questions de maintien de la paix.

Je voudrais également féliciter M. Holmes de s'être rendu à Mogadiscio. Il est le premier responsable de haut rang de l'ONU, depuis de nombreuses années, à avoir pu constater personnellement la réalité tragique que connaît cette ville. Enfin, nous le remercions d'avoir parlé franchement des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et nous apprécions également sa conception globale du travail humanitaire – qui comprend non seulement des activités de secours, mais également une protection des personnes qui en ont le plus besoin.

S'agissant de la Somalie, l'Italie ne peut que partager les vives préoccupations qu'inspirent la détérioration de la situation humanitaire, et, en particulier, les souffrances et les déplacements de centaines de milliers de personnes provoqués par les récents combats. Nous engageons instamment les autorités somaliennes en particulier à faire de leur mieux pour éliminer les obstacles qui entravent la libre circulation de l'aide et des agents humanitaires dans le pays, et nous appelons les pays de la région à faciliter l'acheminement de l'aide en Somalie à travers les frontières, comme l'a souligné la Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Italie, Mme Patrizia Sentinelli, lors de la visite qu'elle a effectuée récemment dans la région.

L'Italie est convaincue que la seule solution possible au conflit somalien réside dans un dialogue et une réconciliation politiques authentiques, comme cela est énoncé dans la Charte fédérale de transition. Nous partageons donc sans réserve les observations formulées par le Secrétaire général adjoint, M. Holmes, quant à la nécessité d'instaurer un processus politique participatif. À cet égard, la convocation rapide d'un congrès de réconciliation nationale englobant toutes les composantes de la société somalienne est d'une importance capitale, et nous appelons les institutions fédérales de transition à faire de cet événement une manifestation aussi utile et participative que possible.

L'Italie s'associe à tous ceux qui condamnent avec force les attaques lancées récemment contre les soldats de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et exprime ses condoléances aux familles des soldats ougandais qui ont perdu la vie au cours de ces attaques, ainsi qu'à la famille du responsable de la Croix-Rouge, qui a trouvé la mort au cours de ces mêmes attaques. Nous demandons à toutes les parties de continuer à faire preuve de retenue, et nous appuyons les pourparlers actuellement en cours entre le Gouvernement fédéral de transition, les forces éthiopiennes et les chefs de clan de Mogadiscio dont l'objectif est de consolider la cessation des hostilités. Dans ce contexte, nous croyons que le rôle de la Mission de l'Union africaine en Somalie est essentiel, et à cette fin, nous avons décidé de soutenir l'Union africaine en apportant une aide bilatérale supplémentaire de 13 millions de dollars.

Les conclusions de la visite effectuée par le Secrétaire général adjoint, M. Holmes, nous semblent encourageantes, car elles laissent entrevoir une amélioration de la situation humanitaire dans le nord de l'Ouganda, résultat de l'accord de cessez-le-feu et des pourparlers de paix actuellement en cours à Juba, que l'Italie appuie sans réserve. Cette évolution positive de la situation est la preuve qu'un processus politique rationnel, mené et géré par la région, avec le plein appui de toute la communauté internationale, peut avoir des conséquences immédiates pour les populations touchées.

Nous sommes favorables à l'approche selon laquelle il est temps de commencer à penser à la réinstallation des populations dans le nord de l'Ouganda et à la reconstruction de cette région. C'est pourquoi nous apprécions l'appel lancé à la communauté des donateurs pour qu'elle continue à investir dans le développement durable d'une région

qui a été marginalisée. Il serait intéressant, à cet égard, d'en savoir davantage sur la coopération du Gouvernement ougandais.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Les questions humanitaires occupent depuis longtemps une place de premier plan à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, et il est regrettable que plusieurs pays africains continuent d'être affligés par des problèmes humanitaires.

Dans certaines parties de la Somalie, la violence s'intensifie, et la piraterie est omniprésente. Cette situation menace tant les moyens locaux de subsistance que la sûreté de la navigation internationale. Au Soudan, le conflit persistant dans la région du Darfour a eu de graves répercussions sur les opérations de secours et d'aide humanitaires. Au Tchad et en République centrafricaine, le problème des réfugiés fait peser une menace sur la sûreté et la stabilité. En Ouganda, bien que le Gouvernement ait repris les pourparlers avec l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), et que la situation humanitaire dans le nord s'améliore, le pays continue à manquer de financement.

À notre avis, il faut adopter une démarche holistique pour traiter tant des symptômes que des causes profondes des problèmes humanitaires, lesquels sont, en général, une conséquence directe de l'exacerbation de la situation dans des points sensibles d'une région, et les crises sont en corrélation étroite avec les problèmes politiques, de sécurité et de développement. Face aux problèmes humanitaires, il faut prendre des mesures de secours d'urgence qui donneront des résultats immédiats. Il faut également adopter des mesures politiques énergiques visant à éliminer les causes profondes d'une crise.

Nous pensons que les éléments suivants sont nécessaires pour trouver une solution fondamentale aux problèmes humanitaires de l'Afrique : des activités de sensibilisation vigoureuses et une promotion de l'harmonie et de l'unité sociales; une aide au développement économique de l'Afrique; l'élimination de la pauvreté et une amélioration des moyens de subsistance de l'ensemble de la population.

Deuxièmement, toute amélioration de la situation humanitaire en Afrique dépend d'efforts menés conjointement par les pays concernés et la communauté internationale. Ces dernières années, grâce au soutien actif de la communauté internationale, les pays africains ont œuvré d'arrache-pied à régler la situation dans leurs points chauds et à éradiquer les causes profondes des crises humanitaires.

Nous félicitons le Gouvernement d'avoir repris les pourparlers avec la LRA et nous espérons que les progrès réalisés dans le processus politique permettront à la situation humanitaire de continuer de s'améliorer. Nous appuyons les efforts diplomatiques déployés par la communauté internationale pour trouver une solution politique aux problèmes de la région du Darfour. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse une aide au Tchad et à la République centrafricaine afin de les aider à régler le problème des déplacés internes. Nous estimons que la communauté internationale doit continuer à s'intéresser au problème humanitaire qui sévit en Afrique, en faisant jouer les avantages de chaque partie concernée, et doit adopter une approche holistique vis-à-vis du problème pour garantir une amélioration progressive de la situation.

Depuis des années, la Chine participe activement aux efforts internationaux visant à améliorer la situation humanitaire en Afrique. Nous avons œuvré par le biais de canaux multilatéraux et bilatéraux en vue d'apporter une solution adéquate aux questions les plus brûlantes. Nous avons participé de manière active aux opérations de maintien de la paix en Afrique et offert une aide, dans les limites de nos capacités, afin de contribuer au développement tant social qu'économique de l'Afrique. Pour ce qui est de l'avenir, la Chine, en coopération avec la communauté internationale, jouera son rôle en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Afrique.

M. Suescum (Panama) (*parle en espagnol*) : Nous tenons, tout d'abord, à remercier M. John Holmes de sa visite en Somalie le 12 mai et de son rapport détaillé sur la situation humanitaire prévalant en Ouganda. De même, nous reconnaissons les efforts dirigés sur le terrain par M. François Loseny Fall en Somalie et par M. Joaquin Chissano dans les régions touchées par l'Armée de résistance du Seigneur.

Nous constatons la persistance d'un climat de tensions et d'instabilité, même si la situation humanitaire montre des signes d'amélioration dans les deux pays. Nous notons avec satisfaction que les habitants de Mogadiscio et du nord de l'Ouganda rentrent lentement dans leur foyer, un premier pas encourageant. Malheureusement, leur retour ne se fait pas sans obstacles, tel que M. Holmes nous l'a indiqué aujourd'hui. Il est essentiel que la communauté internationale apporte une plus ample collaboration et

un appui financier accru afin de créer des conditions humanitaires minimales dans les deux pays et stabiliser ainsi la région avec succès. Il est tout aussi indispensable que les Gouvernements éliminent tous les obstacles entravant les opérations humanitaires, dont le rapport de M. Holmes d'aujourd'hui nous a fourni quelques exemples.

En ce qui concerne la Somalie, de nombreux déplacés évitent de se rendre dans des régions sous contrôle militaire à Mogadiscio, car ils ont été apeurés par la récente explosion de violence. Comme première étape de la résolution de ce problème, le Gouvernement doit reconnaître la dimension et la nature de la crise humanitaire. Il doit aussi redoubler d'efforts en vue de la tenue du congrès de réconciliation nationale ouvert à tous.

Sans perspectives de paix durable, les survivants veulent éviter à tout prix d'être pris entre les feux croisés d'éventuelles hostilités. On peut le comprendre, étant donné que la tension peut facilement se transformer en agitation. Le rapport de M. Holmes indique que les poussées de violence se poursuivent. Il a donné les exemples des incidents qui se sont produits le 12 mai dernier qui, regrettablement, ont écourté son voyage en Somalie, et le terrible attentat qui, quatre jours plus tard, a coûté la vie à quatre soldats ougandais dans ce pays. Telles sont les preuves de la violente réalité. En outre, on signale des cas où les autorités municipales elles-mêmes ont malmené des petits commerçants à Mogadiscio. Dans le contexte d'une vie quotidienne violente, les efforts en vue d'une véritable réconciliation demeureront stériles.

Face à cette triste réalité et en guise d'amer épilogue aux hostilités, il y a le dénominateur commun des graves violations du droit international humanitaire.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés en Somalie (S/2007/259) dresse un tableau désolant. En Ouganda, la participation réticente des enfants dans le conflit adopte des nuances plus sombres encore. En plus d'être des victimes directes, les petits garçons et les petites filles sont les otages de conflits qui les recrutent systématiquement comme parties prenantes. Tant que ces pratiques persisteront, la volonté des autorités et des autres parties concernées, et ceux qui sont responsables de leur détention, sera remise en question.

Nous saisissons également cette occasion pour souligner le rôle de la femme dans le règlement des conflits. Nous demandons aux parties d'améliorer la représentation des femmes dans le processus de négociation à Juba.

Il est indispensable de lutter contre l'impunité dans tous ces contextes. Le respect des normes internationales des droits de l'homme ne doit pas être négociable. Comme M[me] Louise Arbour, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, l'a indiqué, tout accord passé entre l'Armée de Résistance du Seigneur et la République de l'Ouganda doit respecter le droit international et exclure une amnistie pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et les graves violations des droits de l'homme. En 2005, nos chefs d'État ont insisté sur ce point. En effet, l'ONU a également la responsabilité d'utiliser les moyens diplomatiques, humanitaires et d'autres moyens pacifiques appropriés pour aider à protéger les populations contre tous ces crimes.

Enfin, dans le cas de la Somalie, nous réitérons notre appel en vue d'un déploiement rapide et complet des troupes de l'Union africaine pour que les troupes éthiopiennes puissent abandonner le territoire somalien et que les troupes de l'Union africaine puissent appuyer les troupes ougandaises pour faire cessez les hostilités. Tant en Somalie qu'en Ouganda, l'on constate qu'un échange profond entre les parties concernées est nécessaire, car ce n'est qu'à travers le dialogue que l'on parviendra à une solution durable à ces tristes circonstances. Nous réitérons de même notre souhait de voir une solution politique à cette crise, par l'installation réussie du congrès de réconciliation nationale en Somalie. Pour ce qui est de l'Ouganda, nous demandons instamment que l'on ne gaspille pas les occasions que nous offre ce nouveau cycle de négociations.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour son rapport sur son récent voyage en Somalie et en Ouganda. L'exposé clair et sans détour de M. Holmes rend compte de la tragédie et de l'insécurité dont souffrent des millions de personnes, victimes des crises humanitaires qui sévissent en Afrique et dans d'autres régions. Je voudrais manifester l'appui sans faille du Pérou au travail dévoué et aux efforts considérables que son bureau déploie pour s'occuper des civils, y compris les personnes déplacées et les réfugiés touchés par ces crises.

Je voudrais faire quelques observations à propos de l'exposé de M. Holmes.

S'agissant de la Somalie, nous condamnons les attaques perpétrées contre les troupes de l'Union africaine à Muqdisho, qui ont causé la mort de quatre soldats et ont fait plusieurs blessés, notamment des enfants. Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et les attaques perpétrées contre la population civile, ainsi que par les actes d'intimidation et les violations des droits de l'homme commis par les différentes parties. Ces actes donnent à penser que le Gouvernement et les groupes politiques laissent s'échapper l'occasion de parvenir à un règlement de la longue crise que connaît la Somalie. C'est pourquoi nous demandons aux institutions fédérales de transition et à toutes les parties au conflit de s'engager à garantir aux travailleurs humanitaires le plein accès aux zones concernées, ainsi qu'à donner les autorisations de transit pour que l'aide humanitaire puisse parvenir à ses destinataires.

La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent examiner d'urgence la façon d'affronter la crise humanitaire en Somalie. Sans sécurité et sans accès à l'aide humanitaire, tous les efforts politiques visant à stabiliser le pays peuvent être réduits à néant. Nous partageons le point de vue qu'un dialogue inclusif et un processus politique véritable sont les seuls moyens de parvenir à une paix durable en Somalie.

Nous nous félicitons que M. Holmes se soit rendu en Ouganda. Nous saluons avec satisfaction l'amélioration de la situation humanitaire; toutefois, il nous faut admettre qu'il reste encore beaucoup à faire et qu'il convient de continuer à encourager les parties à redoubler d'effort pour mettre fin à ce long conflit. C'est pourquoi nous nous félicitons que les parties aient prorogé le cessez-le-feu et espérons que les pourparlers de Juba donneront la possibilité de jeter les bases de la reconstruction d'une société démocratique.

Nous nous associons à ceux qui ont demandé au Gouvernement ougandais et à l'Armée de résistance du Seigneur de refuser l'impunité et de respecter les droits de l'homme et le droit international. Nous estimons qu'il faut continuer à renforcer les capacités nationales de l'Ouganda à mener à bien le processus de pacification et de réconciliation. Dans ces circonstances, l'appui financier et logistique est fondamental. Nous estimons également que la communauté internationale doit continuer d'appuyer le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion qui doit être mis en œuvre. Il faut exiger que l'Armée de résistance du Seigneur libère les femmes, les enfants et les non-combattants qu'elle détient encore en otage.

Enfin, je tiens à exprimer notre reconnaissance au Président Joaquim Álvaro Chissano pour le travail qu'il a accompli en sa qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour relancer les pourparlers de paix, ainsi qu'au Gouvernement du Sud-Soudan pour sa médiation.

M. Belle (Belgique) : Avant tout, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. John Holmes, pour le rapport, réaliste et détaillé, de sa mission dans les deux pays considérés.

Je voudrais tout d'abord faire quelques commentaires sur la situation en Somalie. La Belgique demeure très préoccupée par l'insécurité et par la situation humanitaire à Muqdisho et dans d'autres parties du pays. Le déplacement de centaines de milliers de personnes et l'enlèvement de travailleurs humanitaires, libérés par la suite, en ont récemment donné un triste exemple. La situation sécuritaire, les obstacles bureaucratiques et autres entravent l'acheminement de l'aide et le déplacement du personnel humanitaire en Somalie. À cet égard, la Belgique lance un appel aux autorités somaliennes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter l'accès à la fourniture de l'assistance humanitaire.

Tout en soulignant la responsabilité première du Gouvernement fédéral de transition, la Belgique demande instamment à toutes les parties d'assurer la protection des civils, et en particulier celle des enfants et des femmes. Elle rappelle également leur obligation de respecter le droit international humanitaire. La Belgique salue l'autorisation donnée par le Gouvernement pour une mission de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Louise Arbour, afin d'enquêter sur les violations des droits de l'homme en Somalie.

D'une manière plus générale, il est primordial de mettre en place un dialogue et un processus politique de réconciliation inclusifs pour consolider les institutions fédérales de transition, rétablir l'autorité de l'État et stabiliser durablement le pays.

Le succès de la conférence nationale de réconciliation annoncée par le Gouvernement revêt

donc une importance cruciale. Ceci requiert dans l'immédiat la consolidation du cessez-le-feu et la stabilisation de la situation dans la région de Muqdisho, nécessitant un effort de toutes les parties pour sortir de la logique de violence.

Enfin, dans l'intervalle, il s'agit d'appuyer le déploiement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour contribuer à la stabilisation du pays et appuyer le processus politique.

Je voudrais faire quelques remarques sur l'Ouganda. La situation sécuritaire et humanitaire dans le nord de l'Ouganda s'améliore. On ne peut que s'en féliciter. De nombreuses personnes déplacées sont déjà rentrées chez elles. Il reste cependant toujours près d'un million de personnes dans des campements. Le défi reste donc très grand. Il est dès lors important que le Gouvernement fasse tous les efforts nécessaires afin de poursuivre l'amélioration de la situation sécuritaire dans le nord du pays.

Le Gouvernement, en partenariat avec la communauté internationale, devra fournir ce que M. Holmes qualifie de « triple effort » au niveau humanitaire : aider les personnes se trouvant dans les camps de déplacés, aider les personnes qui retournent chez elles, aider ceux qui sont déjà rentrés chez eux. Ces efforts ne peuvent attendre une solution globale du problème de l'Armée de résistance du Seigneur. Il est évident cependant que seul un accord de paix global pourra réellement convaincre toutes les personnes déplacées de rentrer chez elles.

Le Conseil doit ainsi continuer à encourager les pourparlers de Juba. Sur ce point, il faut saluer l'accord entre le Gouvernement et l'Armée de résistance du Seigneur sur une prorogation du cessez-le-feu jusque fin juin et sur la reprise des négociations de paix à Juba, le 26 avril dernier. Grâce aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Chissano, les discussions ont pu progresser et aboutir à un accord sur la question de la protection des leaders de l'Armée de résistance du Seigneur.

Des discussions difficiles s'annoncent maintenant sur le point de l'ordre du jour concernant la réconciliation et la responsabilité. Les principaux leaders de l'Armée de résistance du Seigneur voudraient que la Cour pénale internationale suspende les mandats d'arrêt à leur encontre, en en faisant dépendre un accord de paix. Le Gouvernement, par contre, préfère avoir un accord de paix en main avant de s'engager à quoi que ce soit vis-à-vis de l'Armée de résistance du Seigneur ou de la Cour pénale internationale.

Sur ce point, le Conseil de sécurité a réitéré au mois de mars dernier que les auteurs de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire devaient être traduits en justice. Ma délégation est d'avis que les parties doivent poursuivre leurs discussions sur cette question en vue d'aboutir à une solution qui respecte cet impératif. Toute forme de justice alternative à celle de la Cour pénale internationale, si telle est la voie poursuivie, devra satisfaire à un minimum de conditions et répondre au principe de complémentarité tel que contenu dans le Statut de Rome.

En tout état de cause, pour ma délégation, l'impunité n'est pas une option.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis d'Amérique.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Holmes pour son exposé instructif et opportun sur la situation humanitaire qui prévaut actuellement en Somalie et en Ouganda. Son point de vue de témoin direct permet au Conseil de disposer d'informations importantes au sujet de ces crises pressantes.

Les États-Unis tiennent à exprimer leur grave préoccupation devant les violences survenues il y a peu à Muqdisho et aux décès qu'elles ont provoqués en Somalie. Mais avant même la récente explosion de violence, des centaines de milliers de Somaliens étaient déjà victimes d'une crise humanitaire chronique. Les déplacements et la souffrance engendrés par la sécheresse et les inondations de 2006 sont maintenant dangereusement exacerbés par le conflit qui est venu s'y greffer.

En dépit des obstacles qui entravent constamment les opérations d'assistance en Somalie, nous croyons comprendre que les secours internationaux réussissent à atteindre plus de 250 000 personnes parmi celles récemment déplacées de Muqdisho. Nous saluons le travail des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) qui sauvent des vies par l'aide qu'ils apportent. Nous saluons également le travail de l'équipe de pays des Nations Unies pour la Somalie, de même que la direction du Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour son courage et son immense travail. Les États-Unis fournissent des ressources importantes

aux efforts de secours actuels, et nous demeurons résolus à appuyer l'aide humanitaire en Somalie. Nous continuons également d'apporter une assistance aux réfugiés somaliens qui se trouvent au Kenya et en Éthiopie.

Nous sommes très inquiets d'apprendre que le travail de l'ONU et des ONG humanitaires en Somalie reste entravé par l'insécurité, les barrages routiers et les conflits claniques, comme l'a indiqué M. Holmes dans son exposé. Nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles facilitent l'accès humanitaire de l'aide vitale à ceux qui en ont besoin.

Nous nous réjouissons des récents engagements pris par le Gouvernement fédéral de transition somalien de lever les restrictions administratives imposées aux organismes d'aide internationaux, et nous insistons sur le fait que les exigences récemment annoncées de visas et d'autorisations de vol ne doivent pas faire obstacle aux initiatives de secours. Nous attendons du Gouvernement fédéral de transition qu'il facilite le travail critique des Nations Unies et des ONG humanitaires en faveur du bien-être du peuple somalien.

Je m'associe à d'autres pour condamner l'attaque dont a récemment été victime, à Muqdisho, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous adressons nos condoléances aux familles des victimes ougandaises. Nous sommes gravement préoccupés par l'évolution des attaques menées par des éléments extrémistes en Somalie, et notamment par l'utilisation croissante de dispositifs explosifs. Nous appelons tous les Somaliens et toutes les parties prenantes régionales à empêcher les extrémistes qui veulent miner le processus politique de mener de nouvelles attaques.

Des rapports indiquent que le Gouvernement fédéral de transition autorisera la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme survenues au cours du récent conflit. Nous nous en réjouissons. Les accusations de violations des droits de l'homme sont extrêmement troublantes, et nous suivrons l'enquête de près.

Au bout du compte, la situation humanitaire qui prévaut en Somalie ne peut trouver de solution qu'à travers la stabilité d'un accord de cessez-le-feu permanent et d'un processus de réconciliation viable et global. Nous continuons par conséquent d'exhorter toutes les parties à reprendre un dialogue politique sincère, qui constitue le meilleur moyen de parvenir à un règlement durable de la crise en Somalie.

Nous réaffirmons par ailleurs notre appui à la proposition du Secrétaire général de déployer des contingents conséquents en prévision de la possible transition vers une mission de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie.

En ce qui concerne l'Ouganda, nous nous félicitons que le Secrétaire général adjoint Holmes nous ait fait part de ses impressions de première main sur la situation humanitaire dans le nord de l'Ouganda, et nous partageons son optimisme prudent quant aux négociations en cours. L'amélioration de la sécurité et les progrès réalisés dans le sens d'un règlement ont encouragé quelque 350 000 personnes à rejoindre leur région d'origine. Cependant, il reste plus d'un million de personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda, et nous insistons sur le fait que tous les retours doivent être volontaires et sûrs.

Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial Chissano pour ramener les parties à la table des négociations à Juba. Nous appuyons les initiatives du Gouvernement du Sud-Soudan qui visent à faciliter les négociations, et nous observons de près le déroulement du processus ainsi relancé. Nous nous tenons prêts à aider au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion, dans le cas où l'on parviendrait à un accord définitif. Entre-temps, nous continuons à fournir une aide significative afin de répondre aux besoins humanitaires du nord de l'Ouganda, dont près de 85 millions de dollars en 2006.

Enfin, nous notons qu'il faut une direction et une coordination fortes pour répondre aux besoins d'urgence constants des populations déplacées et soutenir un relèvement à plus long terme pour les rapatriés. Nous appelons l'ONU, menée en cela par le BCAH, à faire en sorte qu'il soit efficacement répondu aux besoins de coordination humanitaire en Ouganda.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Holmes pour qu'il réagisse aux commentaires qui ont été faits et aux questions qui ont été soulevées.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je profite de cette occasion pour remercier tous les représentants présents pour leurs commentaires encourageants et constructifs. J'espère que les hommages rendus au caractère global et détaillé de

mon rapport n'étaient pas simplement une manière d'en critiquer la longueur.

Je crois également pouvoir dire, sans risquer de passer pour un doux rêveur, qu'il semble y avoir autour de la table une quasi-unanimité quant à l'analyse de la situation et à ce que nous devons faire, tant en Somalie qu'en Ouganda. Je trouve cela très encourageant, en particulier dans le cas de la Somalie. L'appui est véritablement unanime, je pense, pour ce qui est de la nécessité d'un dialogue politique et d'une réconciliation authentiques comme meilleur moyen de traiter les problèmes humanitaires et, plus généralement, les problèmes du pays dans leur ensemble. Le déploiement total de la Mission de l'Union africaine en Somalie bénéficie également d'un vrai soutien. Par ailleurs, on s'accorde sur la gravité et l'ampleur de la crise humanitaire à laquelle nous sommes maintenant confrontés, en particulier s'agissant de la portée des récents déplacements de Muqdisho – qui constituent à mon avis les plus vastes déplacements survenus cette année dans le monde.

Je suis également reconnaissant à l'appui exprimé aux activités de secours humanitaires en cours, qui n'ont jusqu'à présent pas eu l'effet que nous escomptions – mais nous continuons d'accentuer nos efforts. De même, je note le bon accueil réservé ici à la proposition de visite du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et à l'idée que celle-ci devrait avoir lieu dès que possible.

Le représentant de la France a soulevé la question de savoir ce que nous pourrions faire de plus pour améliorer l'accès des travailleurs humanitaires en Somalie. Bien évidemment, il n'existe aucune solution simple ni magique à cela : c'est quelque chose qui doit être abordé de différentes manières. Je pense que le point de départ le plus important réside dans le respect par toutes les autorités de Somalie – le Gouvernement et les autres, locales ou non, qui contrôlent des territoires ou sont actives d'une autre manière – des principes d'indépendance et d'impartialité de l'action humanitaire.

Le Gouvernement fédéral de transition a créé un comité interministériel, présidé par le Ministre de la santé, pour assurer la liaison avec la communauté humanitaire et traiter des questions qui l'occupent. Nous nous réjouissons de la création de cet organe, avec lequel nous travaillerons aussi étroitement que possible sur ces questions.

Comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires, il me semble que le Gouvernement central doit donner des instructions, les diffuser et les rendre publiques, pour que tous les intéressés soutiennent et facilitent au maximum l'action et l'accès humanitaires. Il est naturellement primordial que les agents humanitaires ne soient pas harcelés aux postes de contrôle ou sommés de payer des prétendues taxes. Or, à l'heure actuelle, j'ai bien peur qu'ils soient harcelés et tenus de payer ces « taxes ». On ne sait pas toujours qui est le responsable aux postes de contrôle; ce sont des bandes armées qui les occupent. Mais jusqu'ici, le Gouvernement central a prise sur ces groupes. Il doit donc leur signifier que cette pratique est inacceptable et qu'elle ne doit pas être utilisée pour surveiller les déplacements des agents humanitaires qui veulent simplement venir en aide aux personnes en détresse.

Je le répète, la seule chose que l'on puisse faire pour améliorer l'accès des agents humanitaires est probablement d'avancer vers l'ouverture d'un dialogue politique ouvert à tous et un règlement politique sans exclusive, ce dont nous avons tous parlé autour de cette table. Il y a également des tâches plus spécifiques qui pourraient être accomplies. Par exemple, des pistes d'atterrissage stratégiques sont toujours interdites d'accès à l'aide humanitaire, comme celle de Merca, située près de Muqdisho. Leur réouverture immédiate aux vols humanitaires permettrait d'avoir accès à certains secteurs.

D'une façon générale, j'espère que ce Conseil suivra de très près l'évolution de la situation et veillera à ce que dans toute décision et résolution qu'il adoptera à l'avenir, l'ensemble des parties seront vivement engagées à respecter les principes humanitaires et à garantir l'accès humanitaire le plus large possible.

Le représentant de l'Italie a demandé ce qu'il en était de la coopération fournie par le Gouvernement ougandais pour passer de la phase des secours à celle du redressement et du développement à long terme. Le Gouvernement ougandais a créé à cette fin une commission mixte de surveillance, présidée par le Premier Ministre. Elle travaille sur le terrain avec la communauté internationale afin que le plan d'action humanitaire cède la place à un plan de consolidation de la paix et de développement, dont j'ai parlé ce matin et sur lequel travaillent actuellement la Banque mondiale et d'autres. Par conséquent, la coopération du Gouvernement est satisfaisante. Comme je l'ai déjà dit, il est selon moi vital que la communauté internationale

se concentre sur cette question et sur la difficile tâche consistant à passer de l'état d'urgence à une action de long terme en faveur du développement, à laquelle participent généralement divers organismes qui suivent des voies d'approche différentes sur la durée. En général, les problèmes surgissent précisément du fait de décalages entre les efforts de secours et ceux de développement. Dans le cas de l'Ouganda, j'espère sincèrement que l'on parviendra à éviter un tel hiatus de manière à réussir la transition entre la phase de secours et celle de développement, comme tout le monde le souhaite.

Il convient également de rappeler que si la communauté internationale est tenue d'assurer la meilleure transition possible, le Gouvernement ougandais a pour sa part la lourde responsabilité de fournir les services de base au niveau local, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la police et de la justice ainsi qu'en matière d'eau potable, de manière que les personnes déplacées de retour chez elles reprennent au plus vite une vie normale dans des conditions satisfaisantes.

Je voudrais répondre rapidement à un ou deux autres points soulevés à cette table. Certains membres, dont le représentant de la Slovaquie, ont judicieusement évoqué la question des enfants dans les conflits armés, en ce qui concerne tant la Somalie que l'Ouganda. Il s'agit en effet d'un immense problème en Somalie, où, à mon avis, toutes les parties ont, d'une manière ou d'une autre et à différents moments, recruté et utilisé des enfants-soldats aux termes de la définition internationale. Il est crucial que ces pratiques prennent fin. Dans le cas de l'Ouganda, comme plusieurs représentants l'ont souligné, de nombreuses personnes, dont des enfants et des femmes, restent les otages de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). J'exhorte une nouvelle fois la LRA à libérer immédiatement ces personnes. Il est pour le moins vital que tout règlement de paix conclu entre la LRA et le Gouvernement ougandais prévoie le retour libre et volontaire des personnes que la LRA retient toujours contre leur gré.

Le représentant de l'Indonésie a indiqué que la fourniture des secours humanitaires devait s'effectuer dans le respect total de la souveraineté locale, parallèlement au renforcement des capacités d'intervention locales en cas de crise ou de catastrophe et sans compromettre les efforts de développement sur le long terme du fait de son caractère d'urgence. Je tiens à l'assurer que nous sommes parfaitement conscients de tout cela et que nous avons à cœur de nous employer plus que jamais à renforcer les capacités nationales et à les utiliser en premier recours. C'est dans cette voie qu'il faut avancer à l'avenir.

D'aucuns ont évoqué, comme moi-même dans ma déclaration, la question de la piraterie qui sévit le long des côtes, indiquant que la communauté internationale devait statuer sur ce problème et s'employer à en venir à bout. Il est clair que cela compromet grandement, par exemple, l'action du Programme alimentaire mondial (PAM), puisque la voie maritime constitue le moyen le plus rapide et le plus fiable de déplacer de grandes quantités de vivres pour fournir au peuple somalien l'aide alimentaire dont il a besoin. J'espère que le Conseil de sécurité et la communauté internationale étudieront la manière de régler ce problème au plus vite.

Concernant les pourparlers de paix de Djouba, plusieurs représentants ont signalé qu'indépendamment de leur résultat, ils ne devaient pas favoriser l'impunité ou l'amnistie et qu'ils devaient prendre pleinement en compte l'impératif de la justice. Je pense que tout cela est parfaitement compris. Voilà pourquoi il importe de concilier les conditions d'une paix durable que les habitants de la région attendent désespérément avec la nécessité de garantir la justice et de veiller à ce que chacun réponde de ses actes.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui ont salué l'action menée par les agents humanitaires sur le terrain, dans des conditions difficiles et périlleuses. Je m'en félicite et je veillerai à transmettre ces compliments aux intéressés. Ces compliments sont pleinement mérités, en particulier en ce qui concerne la Somalie et le nord de l'Ouganda.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holmes de ses précieux éclaircissements.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 40.